

Après les vœux de la présidente, particulièrement bienvenus en ces temps rigoureux, un bilan concernant les concours est présenté. La Coordination Concours Lettres a été reçue le 13/01/10 au Ministère de l'Education Nationale d'abord par B. Thomas et E. Roser (du cabinet de M. Chatel) puis par J. Ehrsam, Inspecteur général des lettres, Président du jury du CAPES de Lettres modernes.

Premier entretien (B. Thomas et E. Roser) :

1. Dispositif général de la réforme des concours et de la mastérisation

Selon nos deux interlocuteurs, les récentes décisions quant aux maquettes des concours sont le fruit de difficiles compromis et la présence d'une composante « histoire de la langue » dans la 2^e épreuve de l'écrit du CAPES résulte de nos efforts. Ils défendent une réforme qu'ils jugent excellente, notamment la diminution du nombre d'épreuves, ramenées à 2 x 2 pour des « raisons tactiques ». La réintroduction d'une troisième épreuve, de langue vivante, ou de langue ancienne, grec ou latin, ou de littérature comparée est fermement exclue.

2. Questions plus spécifiques

- **la date du concours** : écrit fin novembre et début décembre ; oral mai-juin de la 2^e année de M.

- **Deuxième volet de la seconde épreuve d'admission** : nous nous élevons contre l'épreuve ajoutée, destinée à vérifier la « compétence *agir en fonctionnaire de façon éthique et responsable* ». Cette nouvelle épreuve pose le problème de la composition des jurys d'oral au CAPES et à l'Agrégation : qui sera habilité à juger qu'un candidat saura "agir de façon éthique et responsable"? et sur quels critères objectifs? M. Thomas répond qu'il s'agira de connaître le service public (son histoire, son organisation, sa réglementation) et spécialement le service public de l'éducation.

la nature exacte des épreuves d'admission au CAPES de LM : le texte paru au JO du 6 janvier, avec deux explications de texte successives, est erroné. Nouvelle rédaction à suivre.

. **Avenir de la recherche en LSH** : M. Thomas nous parle du S2 de M2 qui permettra de former à la recherche les non-admissibles au concours. Aucune autre solution n'est envisagée.

Second entretien (J. Ehrsam)

- **La date du concours** : J. Ehrsam pense, contrairement à nos premiers interlocuteurs, que les dates évoquées peuvent encore être remises en question. Il pense également que les dates de l'agrégation « pourraient bouger ».

- **La 2e épreuve d'admissibilité du CAPES de LM** : M. Ehrsam envisage que chaque copie soit corrigée par un binôme associant un médiéviste et un moderniste ; nous défendons le principe de deux copies séparées pour préserver le système de la double correction et afin que l'ancien français (et, par ce biais, un peu de latin) soit enseigné comme une discipline spécifique ; nous posons la question d'un éventuel programme d'ancien ou moyen français au CAPES pour faciliter la préparation, et du lien de ce programme avec celui de l'agrégation. Aucune solution satisfaisante ne se dessine.

- **Les épreuves d'admission au CAPES de LM** : M. Ehrsam explique qu'il a lui-même conçu la première épreuve orale comme une épreuve « mixte » associant une « explication de texte » de type « universitaire » et « un cours de grammaire scolaire ». Quant à la 2^e épreuve orale, M. Ehrsam, auteur du texte initial malencontreusement modifié, le fera rectifier sur le site du JO : dans sa pensée, il s'agit bien, comme aujourd'hui, de la présentation d'un dossier et d'une épreuve de didactique du français (il n'y aurait en fait ni « explication française », ni programme dans cette épreuve).

- **L'épreuve destinée à vérifier la « compétence agir en fonctionnaire de façon éthique et responsable »** : M. Ehrsam pense qu'elle pourra sans problème être évaluée par les IPR.

- **La place du latin et des langues anciennes**: M. Ehrsam déplore sa disparition, d'autant que la compétence en latin des certifiés de lettres modernes pourrait remédier à la carence actuelle des professeurs de latin en collège. Une troisième épreuve écrite, envisagée pendant un temps, aurait permis le rétablissement d'une version.

Suite à cette présentation de J. Ducos, discussion sur le programme, en particulier pour la prochaine session : reconduire le programme actuel ? Etablir le programme en fonction de l'année civile (ce qui peut poser, comme le rappelle Cl. Galderisi un problème juridique) ? D. James-Raoul rappelle qu'actuellement il n'y a pas de toute façon de programme officiel pour le CAPES.

Deux commissions sont mises en place : réflexion sur l'épreuve de langue (autour de P. Nobel), réflexion sur la place de la littérature médiévale aux concours (autour de C. Ferlampin-Acher).

Suivent des annonces de colloques, que l'on retrouvera sur le site Eulalie.

Discussion bilan autour des nouveaux statuts : Cl. Galderisi pose le problème du renouvellement par tiers. Quand se mettra-t-il en place ? A voir par le nouveau CA.

Vote des statuts : 56 votants, vote à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'Administration, après que Cl. Galderisi, retenu par de nombreuses charges, a retiré sa candidature:

Sont élus :

- . **Bazin Sylvie**, professeur, Université de Nancy
- . **Bouchet Florence**, professeur, Université de Toulouse
- . **Boutet Dominique**, professeur, Université Paris IV
- . **Castellani Marie-Madeleine**, professeur, Université de Lille III
- . **Cerquiglini-Toulet Jacqueline**, professeur, Université Paris IV Sorbonne
- . **Combes Annie**, professeur, Université de Liège
- . **Demaules Mireille**, maître de conférences, Université Paris X Nanterre
- . **Dominguez Véronique**, maître de conférences, Université de Nantes
- . **Douchet Sébastien**, maître de conférences, Université d'Aix-en-Provence
- . **Ducos Joëlle**, professeur, Université Paris IV Sorbonne
- . **Duval Frédéric**, maître de conférences, Université de Metz
- . **Fasseur Valérie**, maître de conférences, Université de Pau
- . **Ferlampin-Acher Christine**, professeur, Université de Rennes
- . **Fritz Jean-Marie**, professeur, Université de Bourgogne
- . **Goyens Michelle**, professeur, Université Catholique de Leuven
- . **Haugeard Philippe**, maître de conférences, Université de Mulhouse
- . **Koble Nathalie**, maître de conférences, ENS rue d'Ulm
- . **Mathey-Maille Laurence**, professeur, Université du Havre
- . **Maurice Jean**, professeur, Université de Rouen
- . **Moran Patrick**, doctorant, Université de Paris IV

- . **Nobel Pierre**, professeur, Université de Strasbourg
- . **Savoie Marie-Laure**, CNRS IRHT
- . **Séguy Mireille**, maître de conférences, Université Paris VIII
- . **Strubel Armand**, professeur, Université de Montpellier
- . **Szkilnik Michelle**, professeur, Université Paris III
- . **Valette Jean-René**, professeur, Université Bordeaux III
- . **Zinelli Fabio**, directeur d'études, EPHE.

L'assemblée générale se sépare à 17h.

Suit la mise en place du premier CA.